

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *La passion du sport*

Délibération n° : 118

Commission : Sports - Jeunesse - Vie étudiante

Dossier : 190094

Direction en charge : Sports Jeunesse et Vie associative

Objet : Vie sportive - Attribution de subventions aux clubs Elite. Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 29/03/2019

Compte rendu affiché le : 09/04/2019

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY (Présente jusqu'au vote du 1er voeu concernant les salariés de l'entreprise Titoulet), M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°54 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU (Présente jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE (Présente jusqu'à la question n°72 du projet de l'ordre du jour), M. Serge HORVATH (Présent jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Georges ZIEGLER (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.)

Absents-Excusés :

M. Samy KEFI-JEROME (pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.) M. Michel BEAL (pouvoir à Mme Stéphanie MOREAU) Mme Geneviève ALBOUY (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER)

Absents :

M. Florent PIGEON; M. Lionel SAUGUES

Politique : *La passion du sport*

Délibération n° : 118

Commission : Sports - Jeunesse - Vie étudiante

Dossier : 190094

Direction en charge : Sports Jeunesse et Vie associative

Objet : Vie sportive - Attribution de subventions aux clubs Elite. Approbation.

□ **Rappel et Références :**

La Ville de Saint-Etienne conduit une politique sportive dans l'objectif de permettre à chacun de pratiquer une discipline quelque soit son niveau, sa situation et ses aspirations.

La vocation sportive de la Ville de Saint-Etienne, reconnue au niveau national, doit se manifester à travers un soutien afin de permettre aux clubs de progresser dans leur niveau de pratique et de véhiculer une image positive de la Ville.

□ **Motivation et Opportunité :**

Les demandes des associations sportives doivent toutefois répondre à certains critères d'éligibilité qui sont les suivants :

- présenter un intérêt local incontestable,
- être le club leader de sa discipline sur la Ville.

□ **Contenu :**

Considérant qu'il convient d'autoriser M. le Maire à verser un complément à l'acompte prévu au Budget Primitif (BP) 2019, il est proposé au Conseil Municipal d'affecter 22.060,00 € aux associations Hand Ball Saint-Etienne Métropole, Saint-Etienne BMX et à l'Indépendante Stéphanoise, afin de soutenir les performances de ces associations au niveau national.

Nom	Objet de la demande	Subvention 2019 proposée
Hand Ball Saint-Etienne Métropole	Club Elite	10 625,00 €
Saint-Etienne BMX	Club Elite	8 625,00 €
Indépendante Stéphanoise	Club Elite	2 810,00 €
TOTAL		22.060,00 €

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne.

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 22.060,00 €

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	22.060,00 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver l'attribution des subventions indiquées ci-dessus aux structures concernées intervenant pour un montant total de 22.060,00 €
- approuver les avenants suivants :
 - . avenant n° 1 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec l'association Saint-Etienne BMX,
 - . avenant n° 1 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec l'association Hand Ball Saint-Etienne Métropole 42,
 - . avenant n° 1 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec l'association Indépendante Stéphanoise,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer ces avenants dont un exemplaire restera joint au présent dossier.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire BP 2019 chapitre 65 article 6574
Résultat du vote : 57 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjointe déléguée
	Brigitte MASSON